



Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > [Opérateurs](#) > Privés

A [1] +A [1]

Privés

[Octroi de la première vague de licences :](#)

Ouverture du secteur audiovisuel à l'initiative privée



Le Maroc vit depuis 2002 un véritable tournant dans le domaine de la communication audiovisuelle, la libéralisation du secteur audiovisuel national étant passée du statut d'ambition à celui de réalisations concrètes.

La création de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, la suppression du monopole de l'Etat en matière de radiodiffusion et de télévision et la publication de la loi relative à la communication audiovisuelle constituent, en effet, des jalons importants dans le processus visant à permettre aux opérateurs audiovisuels, publics et privés, d'accompagner l'œuvre de démocratisation et de modernisation du secteur, en particulier, mais aussi de la société plus généralement, dans le respect des valeurs culturelles et identitaires du pays.

La libéralisation est donc en marche, dans les faits, depuis la délivrance par la Haute Autorité, en mai 2006, de dix nouvelles licences d'établissement et d'exploitation de services radiophoniques et d'une licence de télévision satellitaire émettant à partir du territoire marocain, qui sont venus étoffer le panorama existant.

Contribuant ainsi à la reconfiguration du paysage audiovisuel marocain, qui est aujourd'hui à même de garantir au plus grand nombre de citoyens un accès équitable à une offre audiovisuelle diversifiée

et complémentaire, tous ces nouveaux services déploient désormais de grandes capacités d'adaptation aux spécificités économiques et culturelles du marché ainsi qu'à la demande de leurs publics respectifs.

Dossier de presse du 17 mai 2006

[Discours de M. le président](#) [2]

[Démarche de la HACA](#) [3]

[Communiqué de presse](#) [4]

Octroi de la 2ème vague de licences :

Le processus engagé par la HACA depuis sa création, et notamment depuis l'attribution de la première vague de licence, tendant vers la construction d'un secteur audiovisuel privé pluriel, concurrentiel et équilibré, connaîtra un nouveau tournant avec l'octroi d'une deuxième vague de licences pour des services télévisuels et radiophoniques, en février 2009, dont la finalité est de créer les conditions d'une émulation public/privé porteuse de progrès, d'assurer aux opérateurs audiovisuels actuels et futurs des conditions d'exploitation favorables à la viabilité et à l'épanouissement de leurs projets et, de ce fait, contribuer à la démocratisation de l'offre audiovisuelle privée au profit des citoyens marocains en leur permettant de bénéficier, dans l'ensemble des aires géographiques composant le territoire national, d'une offre audiovisuelle privée, diversifiée et de qualité.

[Communiqué de presse](#) [5]

Les services télévisions du secteur privé



[MEDI 1 TV](#) [6]

[TELE JEUNESS](#) [7]

[TELE DECOUVERTE](#) [8]

[CHADA TV](#) [9]

Les services de radios du secteur privé



تفهمني و تفيدني

Radio Aswat (13)





[Medradio](#) [22]



[U Radio](#) [25]



[MEDINA FM](#) [26]



[Radio AZAWAN](#) [27]
(ex Radio Shem's)



[Réseau Web Radios](#) [28]



Editeurs de service à accès conditionnel [29]

- [Itissalat Al maghreb](#) [30]
- [AL AWAEL AL ALAMEYAH S.A](#) [31]

Editeurs de services audiovisuels à la demande [32]



ITISSALAT AL MAGHREB

- Dénomination sociale : ITISSALAT AL MAGHRIB SA.
- Dénomination des bouquets commercialisés : « Maroc Telecom Multimédia »



Wana

Corporate SA

- Dénomination sociale : Wana Corporate SA.
- Dénomination du service commercialisé : Inwi video & music.

orangeTM

Medi Télécom SA

- Dénomination sociale : Medi Télécom SA.
- Dénomination du service commercialisé : Orange films et séries

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2]

<https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/documents/discoursVF.pdf> [3]

https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/documents/demarche_HACA.pdf [4]

https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/documents/Communique_signature_cc_VF.pdf [5]

https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/documents/Resultats_G2.pdf [6] <https://www.haca.ma/fr/node/4030> [7]

<https://www.haca.ma/fr/node/5234> [8] <https://www.haca.ma/fr/node/5235> [9] <https://www.haca.ma/fr/node/5610> [10]

<https://www.haca.ma/fr/radio-m%C3%A9di-1> [11] <https://www.haca.ma/fr/atlantic-radio> [12]
<https://www.haca.ma/fr/hit-radio> [13] <https://www.haca.ma/fr/radio-aswat> [14] <https://www.haca.ma/fr/node/6798/> [15]
<https://www.haca.ma/fr/chada-fm> [16] <https://www.haca.ma/fr/radio-plus-marrakech> [17]
<https://www.haca.ma/fr/radio-plus-agadir> [18] <https://www.haca.ma/fr/node/4069> [19]
<https://www.haca.ma/fr/node/4068> [20] <http://www.haca.ma/fr/radio-plus-b%C3%A9ni-mellal> [21]
<https://www.haca.ma/fr/cap-radio> [22] <https://www.haca.ma/fr/node/4044> [23] <https://www.haca.ma/fr/luxe-radio> [24]
<https://www.haca.ma/fr/radio-mars> [25] <https://www.haca.ma/fr/node/5792> [26] <https://www.haca.ma/fr/medina-fm>
[27] <https://www.haca.ma/fr/node/5236> [28] <https://www.haca.ma/fr/node/5611> [29]
<https://www.haca.ma/fr/node/3912> [30] <https://www.haca.ma/fr/node/3955> [31] <https://www.haca.ma/fr/node/3956>
[32] <https://www.haca.ma/fr/node/3911>